



# Services de transition d'ACC

## Faire la transition à la vie civile

## Services de transition d'ACC

### De l'aide tout au long de la période de transition

Le service militaire constitue un mode de vie unique en soi et, de ce fait, les membres en voie d'être libérés et leurs familles peuvent se heurter à de nombreux obstacles pendant la transition ou le changement de la vie militaire à la vie civile. Anciens Combattants Canada (ACC) travaille de près avec les Forces canadiennes (FC) à améliorer les services de transition offerts aux membres des FC et à leurs familles en divers endroits du Canada.

### ACC - une présence sur les sites des FC

Les membres des FC peuvent maintenant avoir accès aux services et aux avantages d'ACC en divers sites des FC. L'Équipe des services aux clients d'ACC comprend au moins un des employés suivants :

- agent de pension
- conseiller de secteur
- agent des services aux clients
- adjoint aux pensions, ainsi que du personnel spécialisé dans les domaines qui sont importants pour vous et pour votre famille.

Nous veillerons à ce que vous receviez tous les avantages et services d'ACC auxquels vous pourriez avoir droit. Les employés d'ACC peuvent également vous conseiller et, s'il y a lieu, vous aiguiller à d'autres organismes gouvernementaux ou communautaires ou à des professionnels susceptibles de vous aider, quand les questions ne sont pas de notre ressort.

### Services de transition

Les services de transition comprennent :

- renseignements sur les services et avantages d'ACC.
- entrevue de transition pour déterminer comment ACC peut aider.
- aide en ce qui concerne le processus de demande de pension d'invalidité d'ACC.
- accès au conseiller de secteur d'ACC, qui peut aider à cerner vos besoins, ainsi que ceux de votre famille, et veiller à ce qu'ils soient satisfaits.
- aiguillage vers d'autres fournisseurs de service, s'il y a lieu.
- aiguillage vers le gestionnaire de cas des FC et les représentants d'autres programmes du MDN, s'il y a lieu.

### Séances d'information

ACC tient à ce que vous soyez au courant des services et avantages auxquels vous avez droit. Les membres de l'Équipe des services aux clients d'ACC organiseront des séances d'information à l'intention du personnel des FC au cours des journées d'orientation, des séminaires du SPSC, des exposés avant et après le déploiement et, sur demande, à d'autres moments. Consultez un des membres de l'Équipe des services aux clients pour vous renseigner sur les présentations et les séances d'information prévues ou pour prendre rendez-vous.

### Service d'aide d'ACC

ACC, conjointement avec Santé Canada, offre le Programme du service d'aide d'ACC pour vous aider, ainsi que votre famille, à gérer des problèmes d'ordre personnel qui ont un impact sur votre qualité de vie, notamment, la colère, la dépression, les jeux d'argent, ou les abus d'alcool ou d'autres drogues. Vous pouvez joindre le Service d'aide, un service de counselling professionnel, en composant le 1 800 268-7708 (ATS 1 800 567-5803).

### Pour nous joindre

Si vous vous préparez à faire la transition de la vie militaire à la vie civile ou si vous voulez vous renseigner davantage sur les programmes et services d'ACC à n'importe quel moment de votre carrière, rendez-vous à notre bureau sur place. Un de nos employés sera heureux de vous aider.

Vous pouvez également consulter le site [www.vac-acc.gc.ca](http://www.vac-acc.gc.ca) ou la brochure du Ministère, *Anciens Combattants - Au service des Forces canadiennes*, pour obtenir des renseignements supplémentaires sur toute la gamme des services et avantages offerts par Anciens Combattants.

Publié par  
Anciens Combattants Canada  
Charlottetown (Î.-P.-É.)

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Anciens Combattants, 2003

No. de catalogue V32-126/2003  
ISBN 0-662-67882-6

Imprimé au Canada